

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2007)
Heft: 5

Artikel: Violences urbaines : la cité est morte, vive les cités?
Autor: Baffi, Oskar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Violences urbaines : la Cité est morte, vive les cités ?

Oskar Baffi

Chercheur associé au Centre international d'études géopolitiques (CIEG) *

Paris 27 mars 2007, gare du Nord. L'interpellation d'un resquilleur d'une trentaine d'années, clandestin non expulsable, par un agent des transports parisiens se termine par une émeute à laquelle sont mêlées près de trois cents personnes, regroupées autour d'un groupuscule d'une cinquantaine de jeunes majoritairement issus de l'immigration. La gare est saccagée et les commerces qui s'y trouvent font l'objet de déprédations. Huit agents des chemins de fer et des transports parisiens ainsi qu'un policier sont blessés.

Milan 12 avril 2007, quartier chinois. Tout commence par l'amende qu'une patrouille de police inflige à une femme d'origine chinoise ayant parké sa voiture en double file. Face à l'attitude de plus en plus agressive de la contrevenante, les policiers décident de la conduire au poste avec sa fillette âgée de trois ans. Peu après, le commissariat en question est pris d'assaut par des compatriotes de la jeune femme. Les forces anti-émeutes ont à affronter, la journée durant, plusieurs centaines de manifestants déchaînés brandissant des drapeaux chinois et criant, haut-parleurs en main, des slogans revendicatifs. Des voitures sont renversées et des vitrines de commerçants italiens saccagées. Quatorze policiers sont contusionnés.

Genève 21 avril 2007, hôpital cantonal. Alors qu'un homme blessé à la gorge, suite à une échauffourée entre bandes dans le quartier des Charmilles, se fait soigner au service des urgences, une patrouille du service de la sécurité des Hôpitaux universitaires de Genève intervient sur l'esplanade de l'hôpital afin de calmer la dispute qui vient d'éclater entre plusieurs individus. Un peu plus tard, après la venue d'un second groupe de personnes appartenant au clan adverse, une bagarre impliquant une

vingtaine d'individus s'engage. Face à l'ampleur de la rixe qui se poursuit à l'intérieur même du service des urgences, la police dépêche plusieurs patrouilles sur place. Ni le personnel soignant ni les personnes en attente de soins ne sont blessés.

Tous ces événements ne sont pas sans rappeler les scènes de violences urbaines qui ont frappé la France durant l'automne 2005 et illustrent de manière éclatante la crise d'identité que traverse les sociétés occidentales en tant qu'émanation d'un projet politique pluriséculaire : l'Etat-nation¹. A ce titre, ces incidents doivent nous faire réfléchir sur la vision post-moderne du monde qui en est à l'origine, vivant un processus de délitement sociétal remontant à la fin des années soixante. Le phénomène de violences urbaines n'apparaît, quant à lui, qu'au début des années quatre-vingt. Or ce délitement de l'Etat-nation semble intimement lié au développement foudroyant et incontrôlé des agglomérations, au cœur desquelles une culture urbaine toujours plus arriérée et prédatrice – cultivant pêle-mêle mépris de la légalité, refus de l'autorité et revendication identitaires – fait le lit de tous les extrémismes, de gauche comme de droite, au détriment d'une « majorité silencieuse » qui demeure interdite, comme frappée par un sentiment d'étrangeté face à une telle débauche de violence. Il apparaît dès lors urgent de penser une géopolitique des violences urbaines qui fasse émerger les dynamiques de puissance qui lui sont sous-jacentes et auxquels se rattachent des enjeux sécuritaires et culturels cruciaux pour l'avenir des sociétés occidentales.

1 L'auteur entend par « Etat-nation », toute société politique, indépendamment du régime politique qui la caractérise, résultant de la fixation sur un territoire déterminé (la patrie) d'une collectivité humaine relativement homogène, notamment quant à la langue et au mode de vie, partageant un sentiment de parenté spirituelle dont découle le désir de vivre ensemble (la nation) et régie par un pouvoir institutionnalisé (l'Etat) détenant le monopole tant de la contrainte légitime et organisée envers sa population que de sa défense contre tout Etat tiers (la souveraineté).

* Les informations délivrées et les opinions exprimées dans cet article n'engagent que leur auteur



Réalités complexes

Il y a près d'un quart de siècle que la violence urbaine a fait son entrée sur la scène des problématiques sociales européennes. Dès ses débuts, elle se caractérise par des violences qui se déploient aussi bien au sein qu'à l'encontre de l'espace public. Le phénomène se manifeste essentiellement sous la forme d'actes de vandalisme, le plus souvent accompagnés d'affrontements avec les forces de l'ordre. Les acteurs de ces violences sont principalement des jeunes qui interviennent en groupe. Leur terrain d'action est généralement bien défini, à savoir les grandes agglomérations et plus particulièrement les quartiers périphériques défavorisés que sont les banlieues. Si dans ses manifestations, la violence urbaine revêt une grande diversité de formes (bris de vitrines, incendies de voitures, agressions physiques ou verbales à l'encontre des agents de l'Etat), elle relève quant à sa nature essentiellement d'une « culture de la rue » qui non seulement favorise l'usage de la violence, mais encore en prône une vision positive. Afin de cerner cette « culture de la rue », il y a lieu de distinguer deux logiques qui se rattachent, pour la première, aux rapports qu'entretiennent les individus avec le territoire dans lequel ils évoluent et, pour la seconde, aux représentations qui habitent l'imaginaire des différentes communautés – notamment ethnique, religieuse et linguistique – auxquelles appartient ces mêmes individus. Ici, les réalités complexes que recouvrent les concepts d'espace et d'identité, ainsi que les enjeux vitaux qui en découlent et les intérêts particuliers qui

s'y affrontent, s'enchevêtrent pour constituer une entité géopolitique à par entière : l'agglomération, entendue comme espace urbain caractérisé par un « centre » et une « périphérie ».

Fondation de la Cité

Avant de fonder les agglomérations urbaines modernes que nous connaissons, les hommes ont tout d'abord eu à s'accorder sur des règles viables à long terme. Dans l'état de nature – celui-là même où l'homme évoluait avant de prendre la voie de la sédentarisation et, avec elle, celle de la civilisation incarnée par la Cité – les individus soit s'évitaient en se dispersant, soit s'affrontaient dans le cadre d'une « guerre de tous contre tous ». Cette guerre était en relation directe avec, d'une part, la quantité nécessairement limitée des ressources vitales et, d'autre part, l'imprévisibilité des comportements d'autrui. Au fur et à mesure que les individus se réunissaient pour vivre ensemble au sein de communautés de plus en plus grandes, le besoin de règles se fit sentir. Or, si le droit s'est avéré être, tout au long des siècles, l'instrument de pacification par excellence des relations sociales, c'est bien parce que l'Etat, qui entre temps était apparu comme la forme d'organisation politique la plus aboutie, l'avait imposé comme instrument de contrôle des comportements sociaux. Chaque individu devait renoncer à sa violence puisque désormais « on obéissait à des règles pour ne pas obéir à des hommes ». Toutefois, la violence n'avait pas pour autant cessé d'exister. En se regroupant sous l'ombre

tutélaire de la Cité, les hommes n'avaient finalement rien fait d'autre que d'institutionnaliser cette violence : l'Etat seul avait le monopole de la « contrainte légitime et organisée »². Aussi le droit qui aujourd'hui encore pacifie les rapports sociaux s'est-il développé sur une première violence, indispensable à sa constitution. C'est la raison pour laquelle la sécurité et le bien-être apportés par la vie en commun dépendent nécessairement de la répression des instincts primitifs de tout un chacun. Dès lors, à une époque où les fondements de l'Etat-nation – garant à la fois de l'ordre public, de la paix sociale et de la séparation entre espace privé et espace public – sont remis en cause par l'effet dissolvant d'une mondialisation tant du commerce que de l'information, il n'est pas surprenant qu'au niveau territorial les grandes agglomérations soient aujourd'hui les premières à préfigurer ce qui pourrait être demain la situation de toutes les villes : des centres d'échange de biens et de services standardisés désacralisant et déshumanisant à leur contact tout acte ou pensée, malgré un passé riche en histoire et en traditions.

Géopolitique de l'agglomération

Géographiquement parlant, « l'agglomération, c'est la ville plus ses banlieues »³. En effet, la constitution des banlieues est l'aboutissement d'un phénomène historique résultant de l'expansion de la ville jusqu'aux territoires qui lui étaient adjacents (*la lieue du ban*) et sur lesquelles elle exerçait sa domination, sans pour autant les incorporer. Concrètement, c'est à partir de la cité originelle, où siégeaient les pouvoirs civils et religieux, que la ville s'est progressivement étendue jusqu'à inclure d'abord le bourg, zone marchande bénéficiant de la protection de l'enceinte citadine, puis les faubourgs, espace hors la muraille au sein duquel était recueilli ceux que la ville ne voulait pas, ou ne pouvait plus, accueillir.

L'agglomération est de ce fait l'héritière d'un dispositif de puissance faisant émerger en son sein une posture géopolitique asymétrique : un « centre » dominateur s'opposant à une « périphérie » dominée. Il s'agit là d'une réalité territoriale que les infrastructures (principalement routières et ferroviaires) et les équipements (commerciaux, scolaires, de santé, de loisir, etc.) urbains consacrent par un maillage de services publics et de prestations privées dont la qualité et la densité décroissent au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre. Aussi la portée à la fois fonctionnelle et symbolique de cette configuration urbanistique n'est-elle pas étrangère au sentiment de déracinement qu'éprouvent les banlieusards contraints « à faire la navette ». Cette réalité territoriale est d'ailleurs souvent relayée par des représentations reflétant la puissance de la commune dominante et que traduisent parfaitement les termes de « Grand Paris » ou encore de « *Gross Berlin* ». Il apparaît ainsi un centre convoité, plutôt intégrateur des forces sociales, et une périphérie méprisée évoluant vers la dégradation immobilière et

l'insécurité, alors même qu'elle est, depuis des décennies, le principal foyer de la croissance démographique des agglomérations et, par extension, des pays européens. D'où l'émergence de ceintures périurbaines à haute instabilité sécuritaire, notamment quant aux dynamiques d'alliance et de compétition ou, plus simplement, d'émulation qui s'installent entre elles.

Autrement dit, en matière de géopolitique des violences urbaines à l'échelle d'une agglomération, les termes de « centre » et de « périphérie » recouvrent moins la disposition concentriques d'espaces urbains particuliers que la hiérarchisation décroissante de leurs valeurs géostratégique et géoéconomique. A ce titre, les espaces en question peuvent faire l'objet d'un dispositif d'exploitation (déprédations) ou de contrôle (zones de non droit) mis en place par des acteurs infra-étatiques que représentent, de manière parfois caricaturale, les figures du chef de bande, du casseur et du fanatique religieux. On assiste de la sorte à un renversement, de la « périphérie »



vers le « centre », du processus historique de conquête urbaine. Cela étant, il serait réducteur de limiter la crise d'identité qui caractérise nos sociétés à cette dynamique de puissance. En effet, le rôle que joue la culture dans cette problématique n'est pas à sous-estimer, surtout à une époque où elle flatte les instincts primitifs d'un homme cosmopolite, encore embryonnaire, pris en tenaille entre consumérisme et hédonisme.

2 Selon la théorie de Max Weber (NdIR).

3 R. BRUNET, R. FERRAS, H. THÉRY, *Les Mots de la géographie, dictionnaire critique*, Montpellier-Paris, Reclus-La Documentation Française, 3^e éd., 2005, p. 59.

Culture de consommation et de jouissance

L'homme cosmopolite semble répondre aux attentes et correspondre aux représentations les plus radicales de deux courants de pensées antagonistes, bien que réunis par une croyance commune, à savoir l'inéluctabilité d'un progrès collectif. En effet, l'utilitarisme libéral, par souci de désinstitutionnalisation des liens sociaux, et l'utopisme social, par son désir de surinstitutionnalisation compensatoire de ces mêmes liens, considèrent pouvoir respectivement dénier et sublimer les instincts violents de l'homme par la seule maîtrise des contingences de la vie quotidienne. Le confinement des aspirations au bonheur de l'individu qui en résulte – où l'« avoir » prime l'« être » – crée des attentes qui sont d'autant plus avilissantes qu'elles se voient souvent frustrées de toute concrétisation. C'est dans ce contexte que l'agglomération, tant par son étendue et sa configuration territoriales que par la densité et la typologie des populations qui s'y concentrent, fait office de caisse de résonance aux confrontations économiques et identitaires qu'un processus de mondialisation exaspère chaque jour un peu plus, en stimulant les premières tout en feignant d'ignorer les secondes. Sans oublier que l'individu n'est jamais aussi vulnérable aux frustrations inhérentes à sa condition d'homme que lorsqu'il est adolescent ou jeune adulte. Il cherche alors à gagner sa place dans une communauté qui doit encore lui reconnaître le statut de membre actif à part entière. A ce stade du processus de socialisation, l'individu commence à peine à découvrir quelles sont ses aptitudes et inclinaisons particulières, alors qu'il est déjà largement conscient des réalisations sociales qui lui sont présentées comme désirables et qu'il s'efforcera désormais

d'atteindre. En d'autres termes, il ne sait pas encore dans quelle mesure il a les moyens de ses ambitions. C'est alors que la violence se fait jour, puisqu'elle constitue, sur le plan comportemental, la voie de moindre résistance que parcourt l'individu qui cherche à s'affirmer alors qu'il doute encore de lui-même. Or l'écart se creuse entre ce que l'individu est raisonnablement en droit d'attendre d'une vie digne et ce qui lui est présenté comme étant la condition souhaitable de tout épanouissement personnel (*star system*). Il est dès lors aisé de réaliser les effets pernicieux que comportent les messages véhiculés sans interruption par les *mass media* du monde entier et dans lesquels le sexe et la violence jouent, par ailleurs, un rôle déterminant. Comment s'étonner ensuite que de tels messages laissent des traces si profondes chez des personnes ayant un besoin vital à la fois de reconnaissance et d'intégration sociale.

Défi identitaire et de sécurité

Les modèles comportementaux agressifs promus par les médias acquièrent une portée criminogène lorsqu'ils touchent des sujets particulièrement frustrés, en raison notamment de leur situation économique précaire. Mais la situation économique précaire des jeunes banlieusards n'explique pas tout. Les rapports conflictuels qu'entretiennent ces jeunes tant avec la Cité qu'avec leur cité, et plus particulièrement les espaces publics qui s'y trouvent, s'expliquent également par le manque d'enracinement – entendu comme identification valorisante au territoire – qu'ils éprouvent. Les banlieues consistent en effet, la plupart du temps, en de vastes ensembles urbanistiques privés de repères (petits



commerces, monuments, lieux de cultes, espaces verts entretenus, etc.) qui rendent possible l'élaboration de véritables échanges sociaux, eux-mêmes générateurs d'une mémoire collective. A ce facteur objectif de tensions vient souvent se superposer le sentiment de rejet qu'éprouvent la plupart de ces jeunes en raison soit de leur situation socio-économique, soit de leur origine. La forte expansion des villes associée aux flux migratoires incontrôlés a conduit de nombreux ménages, principalement d'origine étrangère et à forte fécondité, à devoir s'installer dans les banlieues pour d'évidentes raisons économiques. Il s'ensuit un quadruple enclavement : social, ethnique, religieux et générationnel. Or ce quadruple enclavement annonce le processus de repli identitaire qui déjà guette plus d'un esprit de part et d'autre de la frontière qui sépare le centre de l'agglomération de sa périphérie et qui apparaît comme la réponse atavique de l'individu spolié, au fil des dernières décennies, de tout repaire identitaire collectif clairement reconnaissable. De nouveau, le doute est à l'origine des tensions intersubjectives : l'individu, ne sachant plus très bien à quelle communauté de traditions il appartient – l'Etat-nation étant d'autant plus méprisé par les individus que les manquements, voire les malversations de ses élites se font au détriment de la population –, est incapable de se définir autrement qu'en opposition à ce qu'il tient, à tort ou à raison, pour étranger. Les représentations d'eux-mêmes et des autres devient alors archétypale et réductrice. Il en résulte que les violences urbaines apparaissent de plus en plus comme un moyen plausible de pression en faveur de revendications politiques, pouvant être formulées par des groupes organisés se considérant relativement homogènes du point de vue identitaire et qui pour n'être, à ce jour, que marginaux à l'échelle de l'agglomération, n'en sont pas moins influents dans les quartiers périphériques défavorisés au sein desquelles ils sévissent. Les risques

sécuritaires sont de taille : les intérêts menacés sont tels qu'ils dépassent la dimension purement policière de l'ordre public, pour englober des enjeux de sécurité et de défense nationale. Les risques en question étant d'autant plus vraisemblables que les groupes en question seraient, d'une part, objectivement homogènes quant aux particularismes qui les caractérise et qu'ils revendiquent et, d'autre part, manipulés par une puissance étrangère. Ces relations amicales peuvent dès lors déboucher sur des activités d'ingérence politique, le chantage ou encore le terrorisme.

Exemple genevois

C'est dans cette dynamique d'ingérence politique, par le biais sinon de l'exploitation d'un communautarisme à matrice musulmane encore discret, du moins par l'enracinement et le renforcement de celui-ci, que semble s'inscrire la récente affaire de la Grande Mosquée du Petit-Saconnex, à Genève. Offerte aux musulmans du bassin genevois par la monarchie d'Arabie saoudite en 1978, elle abrite une école qui dispense des cours d'arabe et d'instruction religieuse à quelque 800 élèves. Or les conditions du licenciement, en avril dernier, de quatre collaborateurs de la Fondation culturelle islamique qui veillaient à la gestion de la mosquée laisse entrevoir une reprise en main idéologique de l'institution. En effet, par l'entremise de la Ligue islamique mondiale (LIM) basée à La Mecque, qui assure le financement de la fondation, la théocratie saoudienne a réussi, après un premier échec et par le biais d'une brèche administrative, à installer à la direction générale de la mosquée un représentant du prosélytisme wahhabite. Le premier projet d'investiture s'était soldé par un échec en raison du refus de l'octroi d'un permis de travail et de séjour au candidat au poste. L'Office fédéral des migrations ayant motivé sa décision



à l'encontre de ce représentant de la LIM en dénonçant le contenu « anti-occidental, anti-pluraliste, hostile à l'intégration, antisémite ou assimilable à une théorie du complot » du site Internet de l'organisation.

« Le Déclin du courage »⁴ ?

Le déclin de l'Etat-nation n'est pas une fatalité pour ceux qui ont le courage de l'affronter. Si l'Etat-nation a finalement incarné la forme d'organisation politique la plus aboutie que l'Occident ait connu, c'est qu'il a su conjuguer habillement ordre public, paix sociale et séparation entre espace privé et espace public. Par conséquent, bien que l'existence même de ce modèle de cohabitation pacifique soit triplement menacé par les phénomènes de banditisme (contre la légalité), d'anarcho-altermondialisme (contre l'autorité) et les communautarismes (notamment contre la laïcité), nous n'en sommes pas encore à devoir considérer les Etats occidentaux dans une situation de « faillite »⁵ consommée, c'est-à-dire recouverts de « zones grises »⁶ échappant à tout contrôle étatique. Concrètement, les deux risques majeurs qui se dessinent à l'horizon de la prochaine décennie sont, d'une part, la pression démographique croissante, de la périphérie vers le centre, de jeunes populations socialement, ethniquement et religieusement enclavées et, d'autre part, l'exploitation de ce phénomène, principalement quant à sa matrice communautariste, par une ou plusieurs puissances étrangères. A ce titre, l'hypothèse d'opérations clandestines menées par des agents spéciaux au service de gouvernements alliés de l'Etat cible et visant à perpétrer des actes terroristes dont on rendrait coupable par la suite, dans le cadre d'une stratégie de la tension, des acteurs infra-étatiques (*false flag operations*)⁷ tels que

4 A. SOLJENITSYNE, *Le Déclin du courage*, Paris, Seuil, 1978.

5 B. WICHT, « Etat failli et faillite de l'Etat : dimension stratégique de la lutte pour les ressources », dans G. Csurgai (dir.), *Les Enjeux géopolitiques des ressources naturelles*, Lausanne, L'Age d'Homme, 2006, p. 345ss.

6 P. PASCALLON (dir.), *Les Zones grises dans le monde d'aujourd'hui : Le non-droit gangrène-t-il la planète ?*, Paris, l'Harmattan, 2006.

7 Des opérations telles que celles ayant été mises en œuvre, par le biais des réseaux d'ingérence *Stay behind*, dans le cadre de l'organisation secrète atlantiste *Gladio*. Cf. à ce sujet, D. GANSEY, *Nato's secret armies : terrorism in western Europe*, London, Franck Cass, 2005 ; J. BAUD, *Encyclopédie du renseignement et des services secrets*, Paris, Lavauzelle, 2^e éd., 2002, p. 663ss.

des musulmans intégristes⁸, ne peut pas être écartée. Il s'agira, dans tous les cas de mener une analyse régionale, voire mondiale, des risques encourus. Géopolitiquement parlant⁹, les phénomènes transnationaux auxquels ces risques seront liés de manière croissante, auront trait aux rôles que jouent les organisations criminelles¹⁰, les mouvements révolutionnaires¹¹ et les diasporas¹² dans la perte d'effectivité de l'Etat-nation.

Finalement, la gravité du phénomène des violences urbaines et l'urgence des réponses qu'il appelle représentent un défi sécuritaire et culturel d'une ampleur telle qu'il devrait nous amener à prendre conscience – en l'espèce, contre Machiavel et avec Richelieu – que si, à l'évidence, « la fin [ne] justifie [pas tous] les moyens », il n'en reste pas moins que « l'Etat[-nation] n'a pas d'immortalité, son salut, c'est maintenant ou jamais » !

O.B.

8 La « Guerre contre le terrorisme » pouvant vraisemblablement incarner, en lieu et place de la « Guerre froide », le nouvel horizon opérationnel de ces réseaux dormants.

9 Cf. à ce sujet, A. CHAUPRADE, F. THUAL, *Dictionnaire de géopolitique, Etats, concepts, auteurs*, Paris, Ellipses, 2^e éd., 1999.

10 Cf. à ce sujet, Th. CRETIN, *Mafias du monde : organisations criminelles transnationales, actualité et perspectives*, Paris, PUF, 3^e éd., 2002 ; X. RAUFER, *Le Grand réveil des mafias*, Paris, JC Lattès, 2003.

11 Y compris ceux visant, paradoxalement, des changements « pacifiques » de régime. Cf. à ce sujet, V. AVIOUTSKII, *Les Révolutions de velours*, Paris, Armand Colin, 2006.

12 Etant précisé que, de l'avis de l'auteur, l'exploitation du phénomène communautariste par une puissance étrangère contre un Etat donné peut procéder schématiquement d'une stratégie d'ingérence soit directe et essentiellement « qualitative » (par le biais d'une affirmation de l'identité communautariste, grâce à l'intégration présumée d'une minorité de représentants éminents de la diaspora en cause ; par exemple, les élites des communautés israéliite et israélienne aux Etats-Unis ; cf. MEARSHEIMER, John J. and WALT, Stephen. *The Israel Lobby*, London Review of Books, Volume 28 Number 6, March 23, 2006), soit indirecte et essentiellement « quantitative » (par le biais d'une dénégation de l'identité communautariste, malgré la non-intégration avérée de la majorité des membres de la diaspora en cause ; par exemple, les travailleurs clandestins de la communauté mexicaine aux Etats-Unis ; cf. HUNTINGTON, Samuel, *Who Are We? The Challenges to America's National Identity*, New York, Simon & Schuster, 2004.).

